

le Bulletin de



Saint-Gence

www.saint-gence.fr

n°4 : décembre 2023

Dimanche 3 décembre 2023, repas de Noël





Le Moulin de Chevillou

RESTAURANT

87510 Saint-Gence
www.chevillou.com

 @chevillou

05.55.75.86.13



LR Parcs & Jardins

NOUVEAU A SAINT GENCE

Ludovic vous propose ses services pour l'entretien de vos parcs et jardins.

Tonte, débroussaillage, taille de haies, petits élagages, broyages ainsi que l'évacuation de vos déchets verts.

Devis gratuits
 07 83 29 94 07
ltparcsetjardins87@gmail.com

34, rue des Palins
 87510 Saint-Gence



LES MAISONS D'ELLE

Un agent immobilier proche de vous

SOPHIE DOUSSON

4, place Yves Lenfant
 87510 SAINT-GENCE

05.55.70.38.15

lesmaisonsdelle@orange.fr

www.lesmaisonsdelle.com

MERIGOT
 POMPES FUNEBRES MARBRIER

Une famille au service des familles



Maisons funéraires

**NIEUL - JAVERDAT - SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE -
 MEZIERES SUR ISSOIRE - ORAROUR SUR GLANE**

Organisation complète des obsèques - Transport de corps avant et après mise en bière toutes distances - Contrats obsèques - Monuments funéraires - Lavage de caveaux - Gravures - Photos - Articles Funéraires - Fleurs naturelles et artificielles

Couzeix : 05 55 35 87 68

Oradour sur Glane : 05 55 03 19 19

Nieul : 05 55 75 61 46

Mézières sur Issoire : 05 55 68 39 96

Javerdat : 05 55 03 13 25

St-Priest-sous-Aixe : 05 55 03 19 19

7/7 - 24h/24h

05 55 03 19 19

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 5
Hommage à Corinne Duthil	p 6
Séance du Conseil municipal du 17 novembre 2023	p 7
Les commissions	p 7
Délibérations	p 11
Nouveau à Saint-Gence	p 12
Les foodtrucks	p 13
Le marché du mercredi	p 14
Des infos en images	p 15
La FNATH Association des Accidentés de la vie	p 17
Recensement de la population	p 18
Télobus, un service trop peu connu	p 20
Concours de nouvelles 2024	p 21
Quelques informations	p 22
Bibliothèque	p 22
La nuit de la lecture	p 23
L'heure du conte	p 24
Des informations municipales	p 25
Théâtre avec la Thymélée : la voix de son maître	p 28
Musée Archéologique Lémovice Guy Lintz	p 29
Agenda saint-geñois	p 30
Les associations de Saint-Gence	p 31
Comité des Fêtes	p 31
Karaté	p 32
Gym Club	p 32
Ecole de Foot de la Glane	p 33
L'ESSAGE	p 34
FNACA	p 35
SGAPE	p 36
Lous Rejauvits de Saint-Gence	p 37
SaintGence Athlé	p 38
Pro-Artis	p 40
POL baseball	p 41
Association Sportive Saint-Gence Basket	p 42
Tonic Seniors	p 43
Les Mil Pat	p 44
Yoga les Ateliers du Solstice	p 45
La Chène	p 45

Le petit
Salon
COIFFURE MIXTE

DU MARDI AU JEUDI
09H À 12H ET DE 14H À 19H
LE VENDREDI DE 9H À 19H
LE SAMEDI DE 8H À 17H

05 55 08 03 95 📞
RENDEZVOUS@LEPETITSALON-COIFFURE.FR

📍 4 RUE DES RIVES - 87 510 NIEUL

Suivez-nous

📌 LEPETITSALON-NIEUL
📷 LEPETITSALONNIEUL




Le Fournil
de Saint-Gence

Boulangerie Pâtisserie
1 rue de l'Ancienne Ecole 87510 Saint-Gence
Tel 05.55.31.33.45



Créations sur commandes (pièces montées, gâteaux d'anniversaires, gâteau avec photo personnalisée,...)



Rêve et création
reveetcreation87@gmail.com

📷 📌

Création d'objets de décorations pour votre plaisir et vos événements

06 64 95 65 30
8 route des Verdiers
87510 St Gence

Gaëlle EVEILLARD-CAMBON



CONCEPT
NETTOYAGE

7 Impasse la Croix des Charriers
87510 Saint-Gence
Téléphone : 06 08 61 97 48



06.06.500.601

Saint-Gence :
MERCREDI midi
JEUDI 16h30-21h30



Pizza à l'italienne
Pate fine
Fabrication maison
10^{ans} Pizza gratuite
Pizza McLi-Mélo
Desserts

📌 Jépizza



Olivier **Riffaud**
maçonnerie

neuf et rénovation
aménagement extérieur

▶ 05 55 08 09 82
▶ 06 81 40 02 10
▶ rif.o@wanadoo.fr

▶ 7, passage du Communal - Senon ▶ 87510 Saint-Gence

Le 15 mars 2020, vous élisiez votre nouveau conseil municipal. Déjà 3 ans et demi ! Il est normal que nous vous présentions un bilan de notre action à mi-mandat.

Notre mandat a débuté dans des circonstances particulièrement difficiles liées à la crise Covid, et s'est poursuivi avec le conflit Russo-Ukrainien, la crise énergétique avec l'envolée des prix des énergies en particulier celui de l'électricité, la montée des incivilités et des individualismes, le retour de l'inflation générale, le conflit au Proche Orient avec attentats et bombardements ...

Néanmoins, malgré les difficultés, et sans en donner une liste exhaustive, de nombreux projets ont déjà pu voir le jour.

Ainsi, nous avons réalisé un City Stade et aménagé le parc municipal avec divers agrès, mis en place un parcours Terra Aventura et équipé la salle en rez-de-jardin du gymnase avec un vrai tapis de judo/karaté ...

De nombreux bâtiments communaux ont vu leurs toitures restaurées (lavoir de Senon, écoles, grange communale ...) et l'amélioration de notre voirie se poursuit (la Celle, les Cireigeaux, lotissement du camp de César, le Boschau-dérier ...).

Des travaux de modernisation de l'éclairage public vont débuter et vont concerner la mise en place d'horloges sur les secteurs n'en disposant pas, ce qui permettra l'extinction nocturne et le remplacement de lanternes énergivores par des LED.

Les écoles n'ont pas été oubliées, puisque l'acoustique du restaurant scolaire a été améliorée, un préau et une ombrière ont été installés dans les cours, des détecteurs de CO2 mis en place dans chaque classe, une grainothèque (imaginée par les CM2) a été mise à disposition des habitants.

L'animation culturelle, après une pause liée au COVID a retrouvé son rythme et la municipalité participe toujours aux manifestations qui luttent contre les maladies (Octobre rose, Parcours du cœur ...) et propose des soirées théâtrales, des concerts, des conférences, des journées ou soirées thématiques (Journée du patrimoine, Journée de l'Archéologie, Culture au grand jour, et depuis cette année la Boum des ados ...) avec toujours le souci de rendre la culture accessible en instaurant une gratuité pour les spectateurs. La bibliothèque et le musée archéologique poursuivent leur développement et accueillent régulièrement les lecteurs adultes et les enfants des écoles. Je ne veux pas passer sous silence l'organisation des concours de nouvelles et de poésies (auquel vous pouvez encore participer) qui connaissent un franc succès ainsi que le concours de dessins !

Malgré un contexte financier morose lié aux augmentations des charges communales, la municipalité poursuit son soutien aux associations dont on ne soulignera jamais assez l'importance pour la cohésion sociale. Citons la Journée Multisports, clôturée par une randonnée nocturne et un magnifique feu d'artifice musical qui a connu un énorme succès en juin 2023.

Le développement du marché hebdomadaire du mercredi, qui a trouvé sa vitesse de croisière, est pour nous une vraie satisfaction, ainsi que la venue régulière, du lundi au vendredi de « foodtrucks » qui proposent des nourritures pour tous les goûts.

Avec la CULM (Communauté Urbaine Limoges Métropole) et différents partenaires, nous avons lancé les opérations de réhabilitation déjà prévues au village du Theil avec la réalisation d'un assainissement collectif avec réseau de collecte et station de traitement. Parallèlement, l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection de la voirie vont parachever cette opération. La déchetterie communautaire du Puy Boursaud a été entièrement refaite avec des accès facilités et sécurisés et un tri plus efficace.

S'agissant des transports en commun, les déplacements vers et depuis Limoges doivent être améliorés, cependant le service « à la demande » offert par Télébus reste peu connu et donc peu utilisé. Vous trouverez des précisions sur son fonctionnement dans ce bulletin.

Enfin je veux revenir sur ce qui deviendra, j'en suis persuadé, un formidable atout pour notre territoire, la décision du SIEPEA (Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac, rejointes par Nieul) de construire un Pôle Enfance Intercommunal. Ce nouveau bâtiment de plus de 1700m² abritera l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), le Multi-Accueil, le Relais Petite Enfance et les bureaux administratifs. Les travaux se poursuivent et l'objectif de disposer de cet outil

fonctionnel pour la rentrée de septembre 2024 sera tenu.

Une intercommunalité doit être porteuse de développement pour son territoire, ce n'est pas un long fleuve tranquille ! Chacun vient avec ses idées, sa vision, ses particularités, ses différences, mais gardons toujours en nous cette boussole qui doit nous guider : l'intérêt général !

Je vous donne rendez-vous le samedi 13 janvier 2024, à partir de 18h00 dans la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de la municipalité où nous aurons l'occasion de partager un moment convivial.

En attendant la nouvelle année, je vous souhaite de profiter des fêtes de Noël avec vos proches et vos amis. Et je vous présente, en mon nom, au nom de tous les conseillers et employés municipaux mes meilleurs vœux de bonne santé, de prospérité et de bonheur.

Serge Roux, Maire



Hommage à Corinne Dutilh

En voyant la foule réunie ce jeudi 23 novembre sur la place de l'Eglise de Saint-Gence, chacun comprenait que Corinne Dutilh était très connue, très appréciée et que tout le monde voulait honorer sa mémoire et manifester combien son décès était cruel et injuste.

Elle était très impliquée dans la vie de la commune où elle travaillait depuis plus de 20 ans. Elle était devenue pour nous, les élus, la mémoire communale et très souvent c'est à Corinne que nous demandions un renseignement oublié ou un document trop bien rangé. Et Corinne nous répondait et trouvait toujours la réponse.

Corinne avait un excellent contact avec les administrés qu'elle recevait. Elle possédait une capacité d'écoute rare, ce qui lui permettait de comprendre et même souvent de transformer des récriminations un peu vindicatives en des demandes plus modérées.

Corinne avait son caractère mais elle cachait un cœur immense et une extrême sensibilité.

Nous parlions souvent, elle était corrézienne, comme moi et cela nous faisait un point commun dont nous aimions plaisanter.

A travers moi, c'est l'ensemble des élus, des anciens élus, des employés municipaux qui rendons hommage à Corinne. Son implication marquera notre mémoire et celle de tous les habitants.

Enfin, Corinne était aussi une épouse et une maman de deux grands enfants et de deux petits enfants dont elle aimait nous montrer des photos et dont elle était fière.

Elle était très présente auprès de sa famille et aimait également beaucoup les moments festifs, conviviaux, faire la fête ! Je garde le souvenir de nos réunions du vendredi en fin de semaine, pour faire le bilan hebdomadaire et « effacer les éventuelles tensions » où elle apportait sa joie de vivre, son optimisme et ses rires. Corinne nous a quittés le 19 novembre, elle a lutté pendant 11 mois contre un mal implacable et a toujours fait preuve d'un courage admirable. Elle nous assurait qu'elle reviendrait à la mairie pour reprendre son poste et nous l'attendions. La maladie en a décidé autrement !

J'adresse à Frédéric, Anaïs, Marie-Charlotte et Thomas, Nina et Lucas, à l'ensemble de sa famille et de ses amis toutes nos condoléances en mon nom et au nom de tous les habitants de la commune.

Adieu Corinne.

Le Maire, Serge Roux

Séance du Conseil municipal du 17 novembre 2023

Présents :

Serge Roux, Véronique Barinotto, Jean-Pierre Floch, Lionel Guillot, Jean-Luc Dufour, Marie-Laure Charleux, Floriane Cloux, Marie-Claire Dupic, Catherine Guilhem, Sylvie Lavallade, Sylvie Refanche, Joël Laurière et Mathieu Meyze

Excusés :

Thierry Lachaise avec procuration à Marie-Claire Dupic (après son départ à 19h45)
Philippe Cortes avec procuration à Lionel Guillot

Retardée : Cécile Fougeras

Secrétaire de séance : Sylvie Refanche

En préambule, le Maire informe le Conseil de la démission de ses fonctions de conseiller municipal de Julien Demontpion.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES du 15 novembre 2023

Conseil d'Ecole Élémentaire :

- Minute de silence en mémoire des enseignants victimes d'attentats terroristes : Samuel Paty et Dominique Bernard.

- Les élections des représentants des parents d'élèves ont connu un bon taux de participation de près de 72%.

Voici la liste des représentants élus :

Mesdames PETITJEAN, TARDIEU, NICARD, LESCOP, BRACMORT TIGNOL et Monsieur AUBERT représentants titulaires,

-Mesdames CANOU, NOUHAUD, LALLIER, SARRE, Messieurs DUCOTE et SAMSON, représentants suppléants.

- Organisation de l'école :

Les effectifs de 139 élèves sont répartis dans six classes composées ainsi :

- 24 CP
- 25 CE1
- 22 CE2
- 21 (6 CE2+15CM1)
- 21 (11 CM1+10 CM2)
- 26 CM2

- L'école bénéficie de l'intervention de trois AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) qui accompagnent six 6 élèves.

- Organisation pédagogique :

Les résultats des évaluations des CP, CE1 et CM1 sont présentés et font apparaître des difficultés sur la lecture à voix haute et la résolution de problèmes de mathéma-

tique.

Des "stages de réussite" sont mis en place par l'enseignante des CM2. Ces stages qui se déroulent pendant les vacances scolaires contribuent à consolider les apprentissages fondamentaux et donc à favoriser la réussite des élèves tout au long de leur parcours scolaire.

- Présentation du résultat de l'autoévaluation de l'école qui s'est déroulée à la demande de l'Inspection Académique :

- elle a permis à l'équipe enseignante de rencontrer et travailler avec les différents partenaires de l'école. De plus, l'ensemble de toute l'équipe des animateurs des TAP a été reçue.
- Le climat de l'école est globalement positif.
- Présentation et rappel du dispositif pHARe : lutte contre le harcèlement
- Les élèves de la classe de CP sont à l'origine de deux initiatives intéressantes, l'installation d'un banc de l'amitié et d'un banc de temps calme sur lesquels les enfants peuvent venir s'asseoir pour trouver un ami ou du calme .

- Sorties et projets :

- Bibliothèque : toutes les classes bénéficient d'une séance de 30 min par semaine.
- Musique : toutes les classes bénéficient de 11 séances de musique de 45 min réparties sur l'année scolaire. Ils travaillent sur le thème du « vivre ensemble ».
- Projet d'aménagement de la cour « Chut, je lis en récré chez les Lémovices ».
- Rugby avec l'USEP
- Intervention dans chaque classe de l'association « Ose le dire » sur le thème de la maltraitance.
- Formation aux Premiers secours.
- Nettoyons la Nature pour les CP.

- Journée Nationale du sport pour les CE2, CM1 et CM2
- Réalisation de cartes de vœux pour les militaires en mission à l'étranger pour les CE1, CE2 et CM2.
- Visite du Centre de recyclage de Beaune les Mines pour les CE2/CM1 et CM1/CM2.

- Sécurité à l'école : Rien à modifier sur l'organisation, les enseignantes qui sont allées en formation ont pu évaluer différents dispositifs d'alerte.

- Travaux

- Wifi : les anciennes bornes d'accès peu performantes ont été remplacées,
- La réfection de la salle des enseignants est en cours,
- Un ancien TBI (tableau Blanc Interactif) a dû être remplacé. Le choix s'est porté sur un véritable écran interactif moderne et performant.

- Coopérative :

L'association des parents d'élèves (SGAPE) a remis un chèque d'un montant de 3 197.00 euros.

Les enseignants remercient la SGAPE et à la municipalité pour l'ensemble des aides.

Conseil d'Ecole Maternelle :

- Bilan de la rentrée :

Les effectifs se montent à 74 et sont répartis dans quatre classes : 17 (1 TPS +16 PS), 19 (4 PS + 15MS), 18 (6 MS + 12 GS) et 20 GS.

- Bilan financier, coopérative scolaire :

L'association des parents d'élèves (SGAPE) a remis un chèque de 1 702.00 euros, soit 23 euros par élève. Remerciements à la SGAPE.

- Exercices de sécurité : Le signal d'alerte « intrusion » doit être amélioré pour être plus efficace.

- Le rapport définitif sur l'évaluation école 2022-2023 (voir école élémentaire) a été remis.

- Sorties scolaires et projets :

- Education à la citoyenneté et au développement durable avec l'opération "Nettoyons la Nature",
- Les activités sensorielles : visite des étals du marché et réalisation d'une soupe,
- Activités sportives : école labellisée «Génération 2024» avec la participation à la journée du sport scolaire, à la semaine olympique et paralympique et la journée de l'olympisme. La classe des PS/MS va travailler avec l'association Saint-Gence Athlé.
- Participation à la classe bleue pour les GS, ce projet a pour finalité de développer et mettre en œuvre un plan d'aisance aquatique et s'adresse aux jeunes en-

fants de 3 à 6 ans.

- Réponses aux questionnaires des parents d'élèves : 45 questionnaires ont été retournés soit 61%

Organisation de Noël :

Les spectacles de Noël des deux écoles sont financés par la municipalité. Le Père Noël est prévenu et viendra ... avec des cadeaux ! Ensuite un goûter sera offert aux enfants.

Questions diverses :

La commission prend note de la nouvelle circulaire qui règlemente les déplacements des enfants en dehors de l'école et les taux d'encadrement nécessaires. Cette circulaire demande un adulte pour 8 enfants.

Ainsi, pour les enfants de la maternelle qui se rendent au gymnase en empruntant un cheminement sécurisé de quelques dizaines de mètres, il serait nécessaire de prévoir trois adultes pour les classes qui comportent 17, 18 et 19 enfants.

La commission regrette cette décision qui ne prend pas en compte la notion de "proximité " qui figure pourtant dans les modalités s'appliquant aux écoles élémentaires.

Elle souligne que ce sont encore les municipalités qui doivent s'adapter à des textes "venus d'en-haut" sauf à priver nos enfants d'activités sportives et physiques dans le gymnase.

La commission souhaite que l'inspecteur de circonscription soit alerté pour lui présenter la situation particulière de notre école.

Commission Finances du 13 novembre 2023

1) Point situation budgétaire au 10 11 23

314 ème jour de l'année, soit 86 % de l'année.

A- Recettes de Fonctionnement

Les recettes réelles s'établissent à 1.365.456,38€, soit 78 % du BP.

Le chapitre 70 «produits des services et ventes », se situe à 124.955,02€, soit 50,73 % du BP.

Seul l'article 7067 «facturation périscolaire», est en rapport avec les 86 % écoulés de 2023 avec une atteinte à 85,55 %. La cantine représente 62.420,15€ et la garderie 31.679,70€.

Rien n'a encore été perçu sur la mise à disposition des agents de voirie.

Le chapitre 73 «impôts et taxes» s'élève à 759.185€, soit 74,47 % du prévisionnel.

Le versement des impôts est dans la logique, alors que

FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Inter-communales et Communales) et les droits de mutation sont toujours en attente.

Le chapitre 74, dotations et subventions, se monte à 409.094€, soit 98,18 % du BP.

La dotation forfaitaire est > de 8.035€ / à l'attendu.

La DSR (Dotation de Solidarité Rurale) est réalisée à 100 %.

La dotation nationale de péréquation est toujours à percevoir.

Le chapitre 013, atténuation de charges, par le biais des remboursements sur rémunérations est supérieur au prévisionnel de 4.823, 88€, ce qui indique qu'il y a des arrêts maladie en cours qui auront des conséquences sur le coût de notre assurance.

B- Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses réelles sont de 1.330.237,41€, soit 82 % du Budget Primitif.

Le chapitre 011, charges à caractère général, s'établit à 334.363,99€, soit 75 % de ce que nous avons budgétés.

Les articles concernant les diverses énergies sont toujours sous « surveillance », avec un seul dérapage concernant le gaz qui dépasse le prévisionnel de 4.408,60€ ! Ceci à cause de pannes répétées sur la chaudière bois.

Le coût de l'alimentation pour la cantine est maîtrisé à 77 % du BP.

Sur les fournitures administratives (6064), une dernière facture est à venir. Cet article dépassera d'environ 1.000€.

Les articles 61558 et 6156 sont également à surveiller car déjà à 100 % et plus.

Le chapitre 012, charges de personnel, est de 690.271,20€, soit 82 % du BP. Evolution conforme aux prévisions.

Les autres chapitres n'appellent pas de commentaire particulier.

Dépenses de fonctionnement					
	BP2023		Budget après DM	réalisé	%réalis.
Total 011 : Charges à caractère général	446 092,00	27,5%	446 092,00	334 363,99	75 %
Total 012 : Charges de personnel	840 050,00	51,8%	840 050,00	690 271,20	82 %
Total 65 : Indemnités, subventions SDIS,	299 050,00	18,4%	299 050,00	284 873,28	95 %
Total 014 : Reversement AC	6 400,00		6 400,00	0,00	0 %
Total 66 : Charges financières	27 000,00	1,7%	27 000,00	20 728,94	77 %
Total 67 Charges exceptionnelles	0,00	0,0%	0,00	0,00	
Total exercice (réel)	1 618 592,00		1 618 592,00	1 330 237,41	82 %
Total 042 : amortissements	4 221,41	0,3%	4 221,41	4 221,41	100 %
Total 022	10,95	0,0%	10,95		
Total	1 622 824,36		1 622 824,36	1 334 458,82	82,23 %
Total 023 : Virement à section Investissen	383 506,57		383 506,57		
				0,00	
Total général	2 006 330,93		2 006 330,93	1 334 458,82	67 %

Recettes de fonctionnement					
	BP2023		Budget après DM	réalisé	%réalis.
Total 70 : Produits de service (cantine ...)	246 300,00	12,3%	246 300,00	124 955,02	51 %
Total 73 : Impôts et taxes	1 019 391,00	50,8%	1 019 391,00	759 185,00	74 %
Total 74 : Dotations, subventions	416 664,00	20,8%	416 664,00	409 094,00	98 %
Total 75 : Loyers, remboursements LM	33 000,00	1,6%	33 000,00	30 848,03	93 %
Total 01 : Remboursements salaires ...	32 000,00	1,6%	32 000,00	36 823,88	115 %
Total 76	0,00	0,0%	0,00	0,00	
Total 77 : Produits exceptionnels	901,00	0,0%	901,00	4 550,45	505 %
Total exercice (réel)	1 748 256,00		1 748 256,00	1 365 456,38	78 %
Total 04 : Opérations d'ordre	2 234,98	0,1%	2 234,98	0,00	0 %
Total 002 : Excédent reporté	255 839,95		255 839,95	0,00	
Total général	2 006 330,93		2 006 330,93	1 365 456,38	68 %

C- Dépenses d'Investissement

Par rapport à septembre dernier, le chapitre 21, immobilisations corporelles, n'est modifié que par l'achat de mobilier pour l'école maternelle.

Le chapitre 23, immobilisations en cours, est à 24 % du BP pour 102.101,69€. Les travaux sur la grange « Dumont » ont été soldés, avec en plus sur cette ligne des travaux en régie pour 5.689,21€.

Les travaux sur l'éclairage public vont démarrer dans les prochains jours.

D- Recettes d'investissement

Depuis le dernier conseil, nous avons perçu un acompte

« Fonds vert » de 13.135,14€ sur les travaux d'éclairage public.

Le total des recettes, hors excédent de fonctionnement, est de 95.001,69€.

Dépenses d'investissement					
	BP2023		Budget après DM	réalisé	%réalis.
Total 001 : déficit reporté	163 461,99		163 461,99	0,00	0,00 %
Total 13	0,00		0,00	0,00	
Total 16 : Remboursement du capital	76 000,00		76 000,00	62 643,41	82,43 %
Total 19					
Total 20 : Etudes, concessions, brevets ...	23 000,00		23 000,00	0,00	0,00 %
Total 204 : Subvention d'équipement	0,00		0,00	0,00	
Total 21 : Immobilisations corporelles	67 000,00		67 000,00	25 197,88	37,61 %
Total 23 : Immobilisations en cours	433 552,00		433 552,00	102 101,69	23,55 %
Total 040 : Régie & amortissement	2 234,98		2 234,98	5 689,21	
Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	
Opérations d'ordre ...	5 201,39		5 201,39	5 201,39	100,00 %
Total général	770 450,36		770 450,36	200 833,58	26 %

Recettes d'investissement					
	BP2023		Budget après DM	réalisé	%réalis.
Excédent reporté	0,00		0,00	0,00	#DIV/0!
Total 10 : FCTVA, TLE	250 453,99		250 453,99	247 470,82	98,81 %
Total 13 : Subv Investissements	127 067,00		127 067,00	33 762,06	26,57 %
Total 16 : Emprunts	0,00		0,00	0,00	
Total 20 : Etudes	0,00		0,00	0,00	#DIV/0!
Total 21 : Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	
Total 28 : Amortissements	0,00		0,00	0,00	
Total 24 : Produits cessions immo	0,00		0	0,00	
Total 021 : virement section fonctionn.	383 506,57		383 506,57	0,00	0,00 %
opérations patrimoniales	4 221,41		4 221,41	4 221,41	
régie	5 201,39		5 201,39	5 201,39	
Total général	770 450,36		770 450,36	290 655,68	38 %

2) Tarifs 2024 salle polyvalente et gymnase

Pour information, sur 2023, la salle a été louée ou mise à disposition sur 39 week-ends :

- 15 fois par des personnes de la commune ;

- 4 fois par des gens hors commune ;
- 13 fois par les associations ;
- 7 fois pour nos propres animations.

Le Conseil valide les augmentations proposées qui vont de 2.5 % à 5%.

Tarifs de location des locaux municipaux

	2024
Salle Polyvalente	
We long vend 11h - lundi 9h	
habitant SG	390,00
extérieur	680,00
We court sam 9h - lundi 9h	
habitant SG	340,00
extérieur	590,00
Semaine 18h - 9h	
habitant SG	145,00
extérieur	220,00
location couvert, par personne	1,20

Gymnase	
1h00	41,00
demi-journée (8h-13h30 ou 13h30-19h00)	165,00
journée (8h00-19h00)	270,00
week-end sam 13h - dim 19h	380,00
week-end sam 8h - dim 19h	480,00
Rez de jardin	
1h00	16,00
demi-journée (8h-13h30 ou 13h30-19h)	58,00
journée (8h-19h)	95,00
week-end sam 13h - dim 19h	125,00
week-end sam 8h - dim 19h	170,00

3) Rémunération des agents recenseurs pour 2024

	2024
Formation ½ journée	35
Frais déplacement	150
Par bulletin	1,80
Par feuille de logement	1,20

Le coût estimé pour les 4 agents recenseurs serait de 6028,00€. La commune va percevoir une dotation forfaitaire de recensement de l'Etat de 4 175,00€.

Coût pour la commune 1 853,00€

4) Tarifs des concessions au cimetière

A ce jour, le tarif d'une concession cinquantenaire est exprimé en m². Il est proposé de définir un tarif forfaitaire lié au type de concessions :

- 500.00€ pour les concessions simples (1 ou 2 places superposées),

- 1 000.00€ pour les concessions doubles.

Pour rappel :

- une case de 2 places au colombarium : 600.00€

- une caverne de 2 places : 600.00€

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

1. Adoption du référentiel comptable M57

Après l'exposé de l'obligation faite aux collectivités locales et à leurs établissements publics administratifs d'utiliser le référentiel M57 à partir du 1er janvier 2024, le Conseil approuve à l'unanimité l'application de ce référentiel développé M57 qui a vocation à se substituer aux instructions budgétaires et comptables M14, M52, M61, M71, M831 et M832.

2. Choix du contenu des colis distribués aux aînés

Après examen des propositions de la société Laredy qui est le fournisseur de la commune depuis de nombreuses années, le Conseil valide :

- proposition pour une personne seule au tarif de 19.00€

- proposition pour un couple au tarif de 28.00€

Les colis seront distribués par les conseillers municipaux et les membres du CCAS le **samedi 16 décembre 2023**.

3. Choix du traiteur pour le repas des Aînés

Sur les 5 restaurants-traiteurs consultés, seuls 2 ont répondu : La Chassagne et le Milord.

Après examen des menus et tarifs proposés, le Conseil retient la proposition du restaurant Le Milord. Les vins sont fournis par la municipalité.

Le Conseil propose une animation originale qui prendra deux formes : un karaoké et une partie dansante avec « Evelyne et ses musiciens ».

Le repas aura lieu le 3 décembre 2023, les conseillers municipaux et les membres du CCAS seront invités.

4. Impayés EDF

Le Maire évoque les nombreux impayés signalés par EDF. Les personnes en situation critique peuvent contacter éventuellement l'Assistante Sociale.

5. Divers

Le Conseil valide l'idée de proposer pour Noël un « sapin partagé » ! Des décorations personnelles seront réalisées par les habitants (enfants des écoles, associations, habitants volontaires ...). Elles seront accrochées sur le grand sapin installé par la municipalité sur la place de l'Eglise à l'occasion d'une après-midi/soirée festive, le **vendredi 15 décembre** (avec chocolat et vin chauds !).

A cette occasion, une boîte aux lettres destinée à recevoir les courriers adressés au Père Noël sera installée à proximité du sapin. Les lettres seront transmises au Père Noël qui s'engage à répondre personnellement et individuellement à chaque courrier des enfants de Saint-Gence!

Limoges Métropole

Dans le cadre de la préparation du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui fixera les règles d'urbanisme sur le territoire de la Communauté Urbaine, quelques dates importantes sont proposées :

- 2025 : Adoption du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)
- Mi 2026 : Détermination du zonage
- Fin 2027 : Arrêt du projet
- Mi 2028 : Approbation

En attendant l'adoption du nouveau PLUi, les communes ont présenté des demandes de modifications ou d'évolution de leurs PLUs communaux. Ce sont 71 demandes qui doivent être traitées par les services de LM, une conférence des maires se tiendra le 21 décembre 2023 pour établir un ordre de priorité.

Principales délibérations

Cotisation au COS

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les nouveaux montants et taux des cotisations qui sont les suivants :

- Part patronale : 0,85 % de la masse salariale totale avec 1 minimum de 145 € / agent et 72.50 € pour les mi-temps sur 2 collectivités.
- Cotisations de retraités : 25 € (pas de part patronale).

Fonds de concours LM pour informatique

L'achat de matériel informatique par la Commune de Saint-Gence représente un montant total de 4 168,56 € HT, dont 3 328,56 € HT de dépenses éligibles au titre du dispositif et susceptibles d'être prises en charge par Limoges Métropole.

L'aide de Limoges Métropole est fixée à 50% du montant de l'assiette retenue, soit 1664,28 euros.

Marché pour acquisition de produits bibliothèque

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Haute-Vienne lance un nouveau marché d'acquisition de produits de bibliothèque en groupement de commandes afin de bénéficier des tarifs préférentiels.

L'adhésion au groupement de commandes est gratuite.

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP2024

M. le Maire expose que, jusqu'à l'adoption du Budget 2024, le Maire peut, sur autorisation de l'Assemblée délibérante, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget 2024 lors de son adoption.

Projet de réalisation d'un bâtiment sportif avec photovoltaïque

Afin de compléter l'offre en locaux destinés aux associations communales, la commune souhaite créer un préau sportif à proximité du terrain d'honneur du stade municipal.

Afin de pouvoir réaliser ce projet, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'Etat au titre de la DETR, DSIL et de tout autre organisme ou institution compétents.

NOUVEAU à SAINT-GENCE !

JB MOTOCULTURE

Au début de l'automne, j'ai ouvert un magasin et un atelier sur la commune de SAINT GENCE.

Vous pouvez me retrouver du lundi au vendredi au :

2, rue Jean Giraudoux.

Je propose mes services pour les entretiens et la réparation de matériels motoculture toutes marques, la vente de matériels et de pièces détachées ainsi que la réalisation de flexibles.

N'hésitez pas à me contacter au **05 19 56 76 89** ou retrouvez moi sur ma page Facebook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61552774324274>



FoodTrucks

Saint-Gence place Y. Lenfant

lundi soir

Lofti ZAOUI
07 82 54 00 29



mardi soir

Lakhdar TIFFOUR
06 51 72 73 22

mercredi soir (semaine paire)

Nicolas PERRIN
06 71 48 99 72



jeudi soir

Jérôme FOIREST
06 06 50 06 01

vendredi soir

Mathieu BONNET
07 67 85 69 83



**- COMMERÇANTS MERCREDI MATIN -
MARCHÉ DE SAINT-GENCE**



Place Yves Lenfant 7 h à 13 h

- **Le Marché de Provence (Primeur)** Tél : 05 55 32 99 94
Eric BRISSIAUD – 8, rue de la Châtre 87510 SAINT-GENCE

 - **La Ferme du Puy Panard (Viande)** Tél : 05 55 70 35 91
Christelle & Laurent GUILLAUMIN – Le Puy Panard 87700 AIXE SUR VIENNE

 - **Poissonnier – Ostréiculteur** Tél : 06 79 32 03 64
Eric LOUIS - 4 bis, rue des Brandes 17750 ETAULES

 - **Fromagerie « Aurel Fromagerie »** Tél : 07 71 89 53 27
Aurélia BONNET - 36, rue du Stade 87520 ORADOUR SUR GLANE

 - **Jé Pizz (Pizza)** Tél : 06 06 50 06 01
Jérôme FOIREST - 3, allée des Fonts Neuves 87510 SAINT-GENCE
 - o Le mercredi de 8 h à 13 h

 - **Affûtage et entretien des outils tranchants – Vente de couteaux** Tél : 06 41 93 86 59
L'Âme du couteau
Jean-Pierre ENJOLRAS – 38 bis, rue du Montin 87270 COUZEIX

 - **« SPOT VRAC » Divers produits : alimentaires (secs), d'hygiène, jardin, animaux .**
Victor LACROIX-LECLERC - 15, rue Traversière 87520 CIEUX Tél : 06 75 18 57 20

 - **Pâtisseries – Viennoiseries – Glaces – Confiseries** Tél : 06 26 41 08 14
HUISMAN Camille - Maison PATENACHURE - 3, rue de la Roche au Go 87000 LIMOGES

 - **« Fleurs et Merveilles » Fleuriste**
Laëtitia ROUDIER – 21rue I et F Joliot Curie 87250 BESSINE SUR GARTEMPE Tél : 06 14 81 86 96

 - **« Rêve et création » Vente d'objets de décoration scrapbooking**
Gaelle CAMBON EVEILLARD – 8 route des Verdiers 87140 ST GENCE Tél : 06.64.95.65.30
-



MARCHÉ
Tous les Mercredis
8h - 13h

Des infos en image

la Boum des Ados

Vendredi 20 octobre, à l'initiative de la commission Communication et Animation de la municipalité pilotée par Véronique Barinotto, les « ados » de la commune étaient conviés à participer à la Boum des Ados. La salle des fêtes avait été décorée aux couleurs d'Halloween et ce sont plus de 60 collégiens de 11 à 14 ans qui se sont retrouvés à partir de 19h30 pour fêter le début des vacances d'automne.



Que ce soit la chenille sur la musique de A la Queuleu leu, la Macarena ou avec un Paquito improvisé, tous les danseurs ont apprécié ce moment de pur bonheur !

Pizzas, gâteaux, bonbons et boissons, offerts à volonté permettaient de retrouver un second souffle et de poursuivre l'animation jusqu'à 23h00.

Rendez-vous l'année prochaine !

Octobre Rose

Dimanche 22 octobre a vu plusieurs manifestations organisées dans le cadre d'Octobre Rose à Saint-Gence !

Dès 10h00, c'est le club de Basket qui ouvrait la journée avec une rencontre opposant l'équipe de U13 à celle de Saint-Junien dans le gymnase le Lemovix ! Puis la randonnée encadrée par les Mil'Pat', Tonic Seniors et le Comité des Fêtes réunissait une cinquantaine de marcheurs qui ont pu arpenter, sous



un beau soleil les sentiers de la forêt communale ... une balade très appréciée !

A 12h00, en même temps que le "pot de récupération" offert par la municipalité, un stand "Prévention Santé" était présent à l'initiative de la Maison de Santé avec la participation de la Ligue Contre le Cancer et du Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers.

Un grand merci à tous les participants qui se sont mobilisés !



11 novembre 2023

La commémoration du 11 novembre 1918, date de l'armistice de la Première Guerre Mondiale s'est tenue en présence d'une délégation des enfants des écoles de Saint-Gence accompagnés de leurs enseignants. De très nombreux habitants avaient tenu à être présents à cette cérémonie au cours de laquelle Serge Roux, Maire a lu le message officiel des ministres Sébastien Lecornu et Patricia Mirallès.

Puis Roger Mérigaud, président du Comité local FNACA a lu le message de l'Union des Fédérations d'Anciens Combattants (UFAC).



Enfin, l'assistance observait un moment de recueillement à la mémoire de tous les tués et disparus, auquel Serge Roux associait la mémoire de Claude Roudier, porte drapeau et décédé le 5 septembre 2023.

Remise des récompenses Concours des Maisons fleuries



La municipalité avait convié tous les lauréats du Concours communal des Maisons Fleuries 2023 pour la traditionnelle cérémonie de récompenses !

Le Maire, Serge Roux et Véronique Barinotto, adjointe au maire, entourés des membres du jury communal Catherine Guilhem et Joël Laurière rappelaient combien la municipalité tient à la qualité de vie sur la commune, et le fleurissement en est un élément important. Cet embellissement est porté par les employés municipaux avec Denis Travers, le responsable des espaces verts mais il passe naturellement par tous les habitants qui font des efforts pour fleurir leurs habitations.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Section de FNATH de NIEUL
Chez Monsieur Jean-Claude DUREAU
Président
22 Rue des Vignes
87510 NIEUL

La FNATH 87

une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à NIEUL :

- Jean-Claude DUREAU, président de la section, au 05 55 75 84 50
- Annie SALVI, trésorière de la section au 05 55 75 85 11

A noter que suite au Congrès Départemental du 24 juin 2023, la FNATH 87 a changé de Président. C'est désormais Monique BOURDIER, nouvelle Présidente Départementale qui succède à Christian BLANCHET (qui ne souhaitait pas se représenter). La passation de pouvoir s'est effectuée dans la bonne humeur.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

FNATH 87

6 Av du Pt Sadi Carnot – 87350 PANAZOL

05 55 34 48 97

<http://www.fnath87.org>

fnath.87@orange.fr



Recensement du 18 janvier au 17 février 2024

Le recensement de la population aura lieu dans notre commune du 18 janvier au 17 février 2024. Celui-ci a lieu tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants. Le dernier réalisé dans notre commune remonte exceptionnellement à 6 ans (2018) en raison de l'épisode Covid qui a retardé les recensements de l'année 2020 / 2021.



Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements.

De plus, connaître le nombre exact d'habitants conditionne les futures recettes de la commune puisque le montant des dotations (DGF) attribuées par l'Etat dépend notamment du nombre d'habitants.

A partir du jeudi 18 janvier, les agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore avec photographie et signée du Maire, déposeront à votre domicile les documents suivants :

- une feuille pour répondre par internet ou une feuille de logement
- un bulletin individuel par personne vivant habituellement dans le logement recensé
- une notice d'information sur le recensement.

Vous aurez la possibilité de réaliser les opérations par internet. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Pour tout savoir sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :
<https://le-recensement-et-moi.fr/>

Voici les agents recenseurs qui vont intervenir sur la commune de Saint-Gence. Ils vous présenteront une carte officielle avec photo. Faites leur un bon accueil !



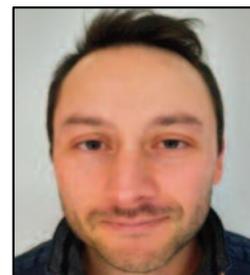
Evelyne DUPUY-CORGNE



Nathalie SCHMITT

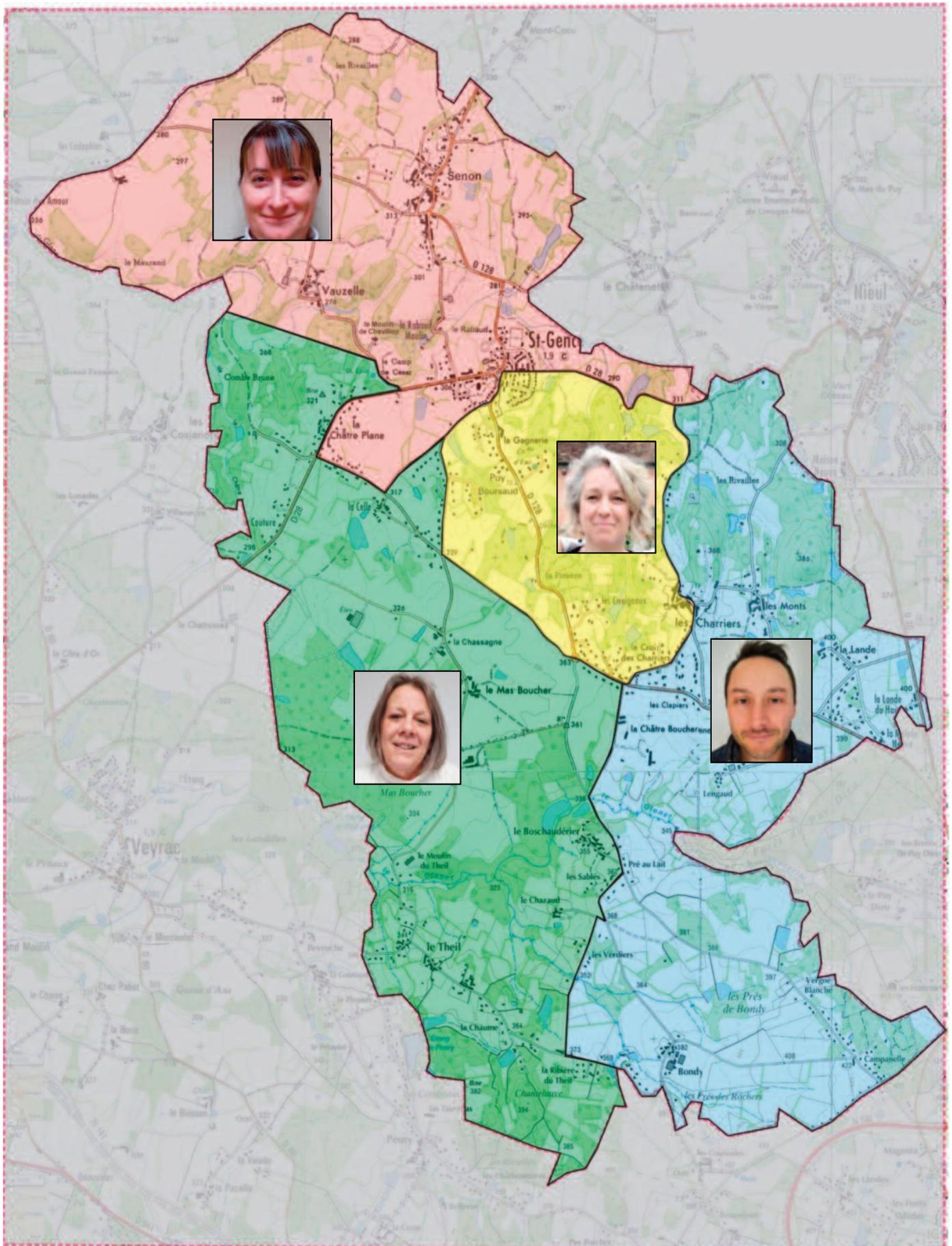


Elisabeth PIMPAUD



Wilfried BONNEAU

La commune est divisée en quatre secteurs géographiques (voir carte ci-dessous) avec un agent recenseur affecté à un secteur.



TÉLOBUS – Un service trop peu connu !

Ce service permet aux personnes domiciliées dans notre commune d'accéder au transport urbain de LIMOGES. Sur appel téléphonique, un taxi affrété par la T.C.L. vient vous chercher à un point d'arrêt dans le bourg (place Y. Lenfant) et dans les villages (voir liste des points Télébus) à des horaires définis.

Il peut vous acheminer ensuite au centre-bourg (Place Y. Lenfant) ou jusqu'au point de correspondance de la ligne 26 régulière : l'arrêt **Mal Joffre à LIMOGES** ou jusqu'à la **gare de Nieul**.

Ce service fonctionne du **lundi au samedi de 7h à 20h** (sauf jours fériés), **une desserte toutes les heures** (période rouge).

Comment réserver ? Lors du premier appel au 05 55 34 87 47 (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h), un opérateur vous donnera tous les renseignements, procèdera à votre inscription et vous attribuera votre code personnel. Les réservations se feront ensuite au même numéro.

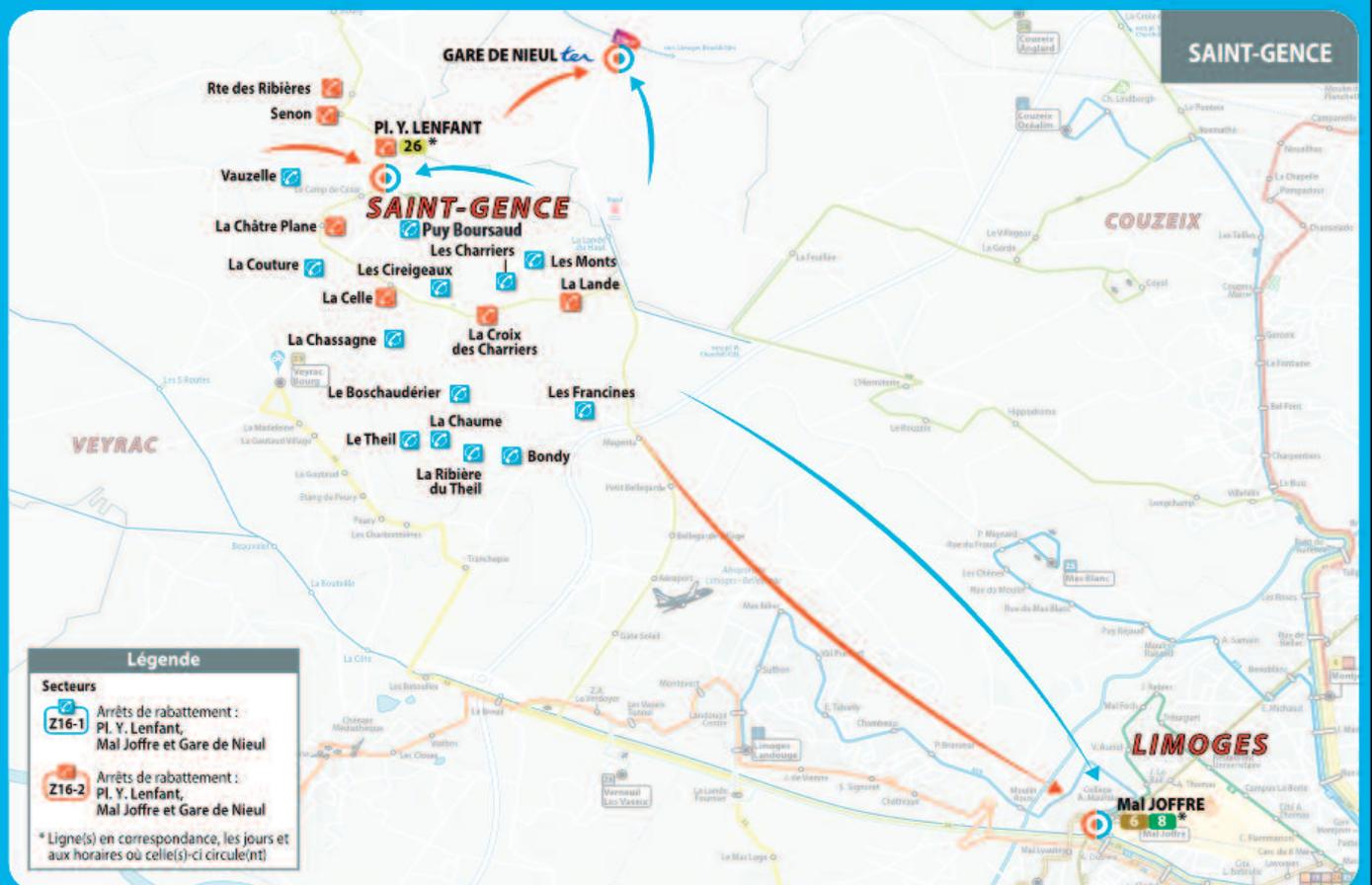
Depuis Saint-Gence et pour circuler sur le réseau de Limoges Métropole, vous utilisez le même titre de transport pour les différentes lignes.

Pour tout renseignement : <https://www.stcl.fr/fr/-telobus-/1005>

ICI PASSE VOTRE SERVICE
DE TRANSPORT À LA DEMANDE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H À 20H (hors jours fériés)



1 desserte toutes les heures en période rouge



TELOBUS un service à la demande, accessible aux tarifs TCL

TELOBUS

Votre service de transport
à la demande du réseau



Un véhicule vient vous chercher à l'endroit
et à l'heure convenus, pour vous déposer
à un arrêt TCL ou à une gare !

Réservez votre départ

-  Appelez le 05 55 34 87 47 pour réserver ou vous inscrire au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h
-  Définissez avec notre opérateur les détails de votre voyage et réservez votre transport
-  Rendez-vous à l'arrêt et à l'horaire convenus et laissez-vous conduire !

CONCOURS DE NOUVELLES ET DE POESIES

2023-2024

OUVERT
JUSQU'AU

31 janvier 2024

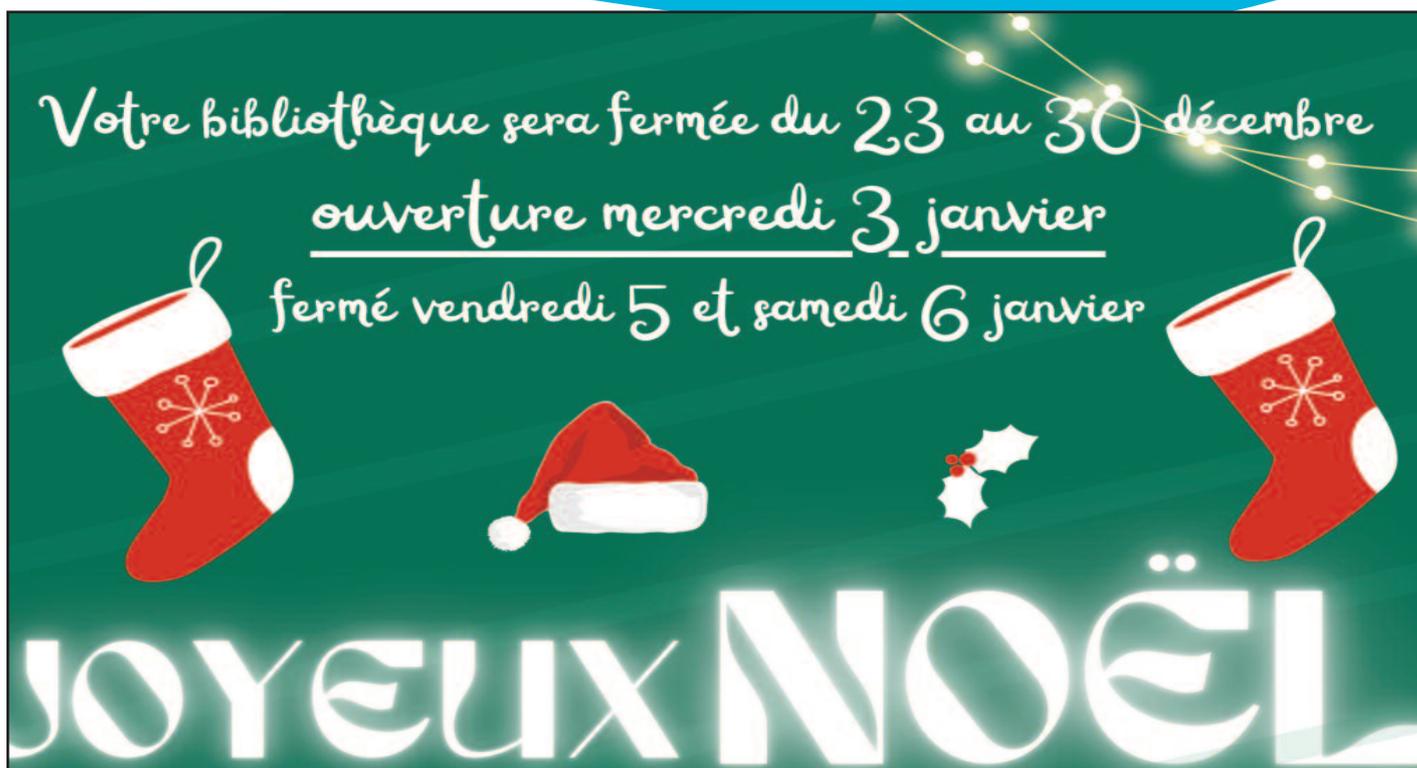
thème :
"DEMAIN"

A vos plumes !

règlement : www.saint-gence.fr
contact : comsaintgence@gmail.com



INFORMATIONS MUNICIPALES



NUIT DE LA LECTURE 2024



La bibliothèque de Saint Gence participe aux Nuits de la lecture organisées par le CNL (Centre National du Livre) dont le thème cette année est le corps.

Nous vous proposons une soirée de lectures autour de textes sur le corps, ainsi qu'une découverte du yoga avec Patricia (Les ateliers du solstice). A l'issue de ce moment, nous partagerons une boisson réconfortante.

« Venez en pyjama ou venez en jogging, en chaussons ou en baskets, mais venez dans votre tenue la plus confortable pour profiter de la séance découverte du yoga sans oublier d'apporter votre mug et un plaid pour encore plus de cocooning. »

Sur inscription à partir de 8 ans (enfants accompagnés d'un adulte).

- Par mail : bibliotheque.saintgence@gmail.com
- A la bibliothèque : rue Frédéric Mistral
- Par tél : 05.19.09.00.92



Vendredi 19 janvier 2024
20h



salle d'activité
(sous restaurant scolaire)

DU YOGA ET DES LIVRES

Lectures et découverte du Yoga
avec Patricia

Tous publics à partir de 8 ans



Sur inscription :
bibliotheque.saintgence@gmail.com
à la bibliothèque : rue Frédéric Mistral
Tél : 05.19.09.00.92



Le corps
Nuits
de la
lecture

Petit matériel:
tenue confortable
plaid
mug

www.nuitsdelalecture.fr

NL / © Chloé Cruchaudet pour les Nuits de la lecture / Conception graphique : Studio CC



L'heure du conte Noël

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 15H30

*Contes de Noël, film d'animation, atelier,
coloriages
goûter*

A partir de 4 ans (accompagné d'un adulte)

Sur inscription:

à la bibliothèque (rue Frédéric Mistral)

bibliotheque.saintgence@gmail.com

Tél : 05.19.09.00.92



PRENEZ VOTRE SÉCURITÉ EN MAIN



D'après une expérience menée par la Sécurité routière chez UTAC, les piétons vêtus d'une tenue rétro réfléchissante sont visibles de nuit dans les phares d'une voiture à 44 mètres et les cyclistes à 63 mètres vs respectivement 28 mètres et 35 mètres avec une tenue sombre

Le passage à l'heure d'hiver a pour conséquence majeure un coucher du soleil intervenant plus tôt. Entre 17h et 19h, il fait tout à coup plus sombre au moment des sorties d'école et du travail. Les usagers de la route dits vulnérables seront alors moins visibles dans un contexte de circulation dense, les exposant davantage au risque d'accident.

Alors que, chaque année, un pic d'accidentalité est observé après le week-end du changement d'heure, la Sécurité routière a mené une expérience avec les équipes de UTAC pour démontrer l'importance pour les usagers vulnérables de se rendre visibles. L'expérience a consisté en une séance de tests d'arrêt d'urgence d'un véhicule, de nuit, face à un piéton et un cycliste sans et avec une tenue rétro réfléchissante.

Dans les phares d'une voiture roulant à 50 km/h, un piéton est visible à seulement 28 mètres lorsqu'il est vêtu de noir. Or à 50 km/h, le véhicule a besoin de 31 mètres pour s'arrêter. Pendant le test, le piéton est alors renversé à une vitesse de 32 km/h. Lorsqu'on renouvelle l'expérience avec un piéton portant une tenue rétro réfléchissante, il est visible à 44 mètres. La voiture s'immobilise à 13 mètres du mannequin.

Conclusion : piétons adoptez une tenue claire pour être bien vus et marchez sur les bas-côtés et non pas sur la route !

Limoges Métropole met à disposition des habitants de son territoire, l'application « **Mon Service Déchets** ».

Développée par SUEZ, cette application digitale gratuite vise à les accompagner dans la gestion de leurs déchets au quotidien,



grâce à un panel de solutions simples pour faciliter et accroître le geste de tri.

Rapportez vos coquilles en déchèterie

Huîtres, moules et noix de Saint-Jacques sont les vedettes des repas de fêtes. En revanche, leurs coquilles ne sont pas très populaires dans la poubelle verte. C'est pour cela que Limoges Métropole organise pour la 7e année consécutive son « Opération coquilles » dans l'ensemble de ses déchèteries, du 23 décembre 2023 au 9 janvier 2024. Les friands de fruits de mer sont donc invités à déposer leurs coquilles vides dans les bacs prévus à cet effet dans toutes les déchèteries de Limoges Métropole et du Syded 87. Compostées, ces coquilles participeront à la production d'un engrais naturel destiné à la Filière agricole.

COLLECTE DECHETS FIN D'ANNÉE

La collecte des déchets **ne sera pas assurée** le lundi 25 décembre 2023 et le lundi 1er janvier 2024. Des tournées de rattrapage seront organisées en conséquence.

LE CALENDRIER DES COLLECTES RATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS			
JOURS NON COLLECTÉS	COMMUNES	JOURS DE REPORT 2023/2024	
		ORDURES MÉNAGÈRES	DÉCHETS RECYCLABLES
Vendredi 14 juillet 2023 (semaine-paire)	Limoges zone 5		Judi 13 juillet
	Limoges zone 8		Judi 13 juillet
	Limoges zone 10		Judi 13 juillet
	Couzeix	Samedi 28 juillet	
	Gros producteurs Aureil / Eyjeaux / Le Palais-sur-Vienne	Samedi 28 juillet	
Lundi 25 décembre 2023 (semaine paire)	Limoges zone 1	Mardi 26 décembre	
	Limoges zone 6		Mercredi 27 décembre
	Limoges zone 10	Samedi 23 décembre	
	Boisseuil		Vendredi 22 décembre
	Bonnac-la-Côte		Vendredi 22 décembre
	Feytiat		Mercredi 27 décembre
	Le Vigen		Vendredi 22 décembre
	Saint-Gence		Vendredi 22 décembre
	Peyrilhac		Vendredi 22 décembre
Veyrac		Vendredi 22 décembre	
Lundi 1 ^{er} janvier 2024 (semaine impaire)	Limoges zone 4		Mercredi 3 janvier
	Limoges zone 10	Samedi 30 décembre	
	Boisseuil		Vendredi 29 décembre
	Bonnac-la-Côte		Vendredi 29 décembre
	Feytiat		Mercredi 3 janvier
	Le Vigen		Vendredi 29 décembre
	Saint-Gence		Vendredi 29 décembre
	Peyrilhac		Vendredi 29 décembre
	Veyrac		Vendredi 29 décembre
	Gros producteurs Limoges zone 1	Mardi 2 janvier	



Si vous habitez Limoges et que vous ne connaissez pas votre zone, rendez-vous sur : www.limoges-metropole.fr/services/gestion-des-dechets-nos-missions/les-collectes

0 800 861 111

Service à appel gratuits

limoges-metropole.fr

**LIMOGES MÉTROPOLE
PRÉVENTION
GESTION DES DÉCHETS**



La Préfecture vous informe

Pour effectuer la demande de votre carte d'identité/passeport, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des 20 communes équipées d'un « dispositif de recueil » :

- Aix sur Vienne, Ambazac, Bellac, Bessines sur Gartempe, Condat sur Vienne, Couzeix,

Eymoutiers, Feytiat, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint-Junien, Javerdat, France services de St Léonard de Noblat, St Yrieix la Perche, France services de Boisseuil, France services de St Just le Martel, France services de Lussac les Eglises et France services de Chateauponsac.

Prise de rendez-vous : Afin de simplifier vos démarches, un moteur de recherche national

est disponible. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne dans la mairie de votre choix sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

NUISANCES SONORES : Elles existent de jour comme de nuit !

LE JOUR : Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a **conscience du trouble** qu'il engendre **et qu'il ne prend pas les mesures pour y remédier**.

Peu importe l'heure du jour, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est **répétitif ou intensif ou s'il dure dans le temps**. Il peut s'agir du bruit causé par :

- Un individu (cri, talons, chant, fête, ...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, pétard et feu d'artifice,...)
- Un animal (exemple : **aboiements**)

LA NUIT : Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a **conscience du trouble** qu'il engendre **et qu'il ne prend pas les mesures pour y remédier**.

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le *tapage nocturne*. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'**infraction pour tapage nocturne existe même s'il n'est pas répétitif, intensif et qu'il ne dure pas dans le temps**. Il peut s'agir du bruit causé par :

- Un individu (cri, talons, chant, fête...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard...)
- Un animal (exemple : **aboiements**)

À savoir

En zone rurale, il y a une certaine tolérance vis-à-vis des cris de volatiles (coqs, ...). Les juges peuvent en effet déduire qu'aucun trouble anormal n'est démontré dans la mesure où les bruits décrits constituent des

inconvenients incontournables de la vie à la campagne.

INCIVILITES TOUJOURS ET ENCORE

Les déchets déposés sauvagement ça et là sur le territoire de notre commune sont signalés automatiquement à la Gendarmerie, avec dépôt de plainte à la clef : **NOUS POSSÉDONS UNE DÉCHETERIE MERCI DE L'UTILISER** si celle de St Gence est fermée vous avez accès à toutes celles de Limoges Métropole et du SYDED !

Un magnifique exemple sur Senon :

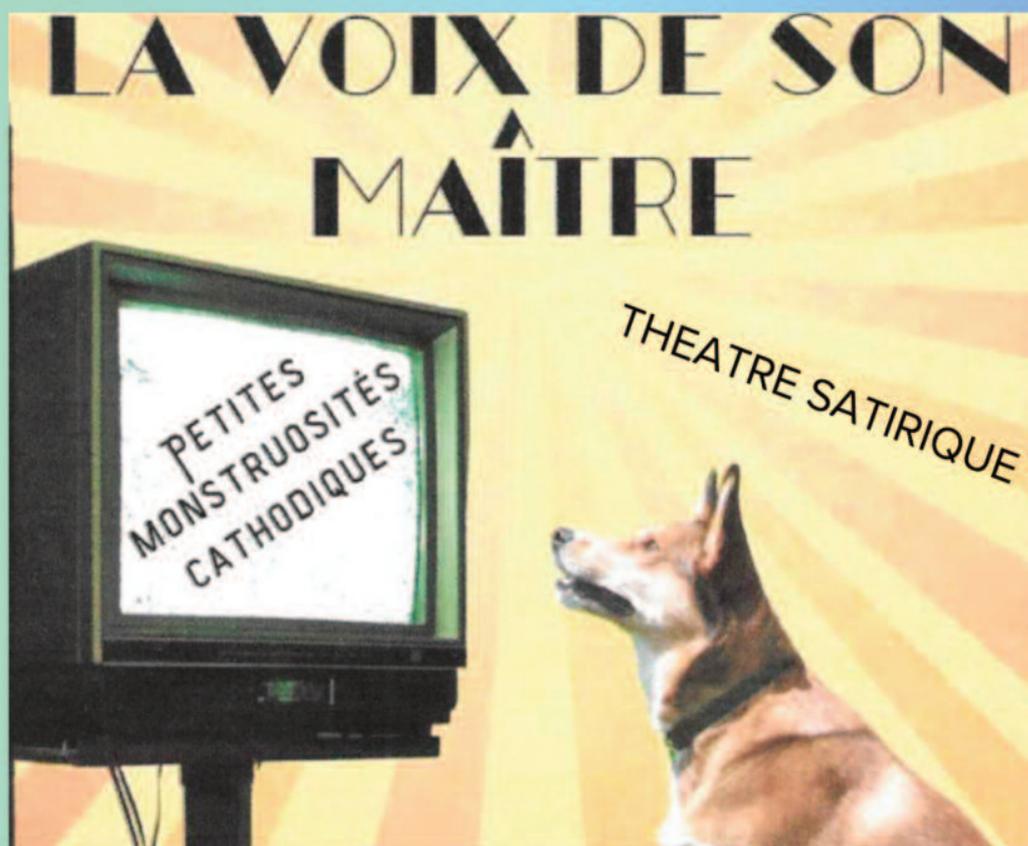


Nous souhaitons également informer les propriétaires de chiens qui viennent promener ceux-ci dans le parc derrière la mairie et qui « oublient » les déjections de leur canidé chéri, qu'ils sont passibles d'une amende : nous vous rappelons que des enfants jouent dans ce parc !



**POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE**

SAINT-GENCE
LA THYMÉLÉE
Présente



SAMEDI 23 MARS
20H30

SALLE POLYVALENTE
ENTRÉE GRATUITE

 A partir du 10 janvier 2024
Ouverture le mercredi en place du jeudi



**MUSEE
ARCHEOLOGIQUE
LEMOVICE
GUY LINTZ**

SAINT-GENCE, HAUTE-VIENNE



« La connaissance ne vaut que si elle est partagée ! »

Venez découvrir notre musée archéologique sur la trace des gaulois dans notre région !

Vacances de « Noël » :
Musée fermé du 24 au 31 décembre

Ouvert les 2, 4 et 7 janvier 2024

Horaires annuels d'ouverture à
partir du 10 janvier 2024

Mercredi : 14H – 18H

Dimanche : 10H – 12H /
14H – 18H



Tarifs

Individuel

2 euros

Groupe (à partir de 10)

1,50 euros par personne

Moins de 18 ans / étudiant / en
recherche d'emploi

Gratuit

Possibilité de visite sur RDV en dehors
des créneaux indiqués.

Téléphone : 05 19 09 00 92

Mail : musee.saintgence@gmail.com

AGENDA SAINT-GENÇOIS

Dates	MANIFESTATIONS	LIEUX
20 décembre	L'HEURE DU CONTE DE NOEL	Bibliothèque sur inscription Au 05 19 09 00 92 Participation gratuite
6/7 janvier	Tournoi Futsal – ES Nieul/St Gence	Gymnase
Samedi 13 janvier	VŒUX DU MAIRE aux St Gençois	Salle polyvalente à 18h00
Vendredi 19 janvier	NUIT DE LA LECTURE « Du yoga et des livres » Par la Bibliothèque	Salle activité sous la cantine scolaire à 20h00 Sur inscription au 05 19 09 00 92 Participation gratuite
Samedi 20 janvier	Cross par l'Association St Gence Athlé	Bassin du Clos
Samedi 10 Mars	LOTO par la Sgape	Salle polyvalente
Samedi 23 mars	« LA VOIX DE SON MAITRE » Par la Cie La Thymélée	Salle polyvalente – 20h30 Entrée gratuite
Dimanche 14 avril	TRAIL par St Gence Athlé	Forêt Lenfant+Stade

En noir les manifestations « Mairie »

Les annonces des manifestations sont à suivre gratuitement sur l'application Panneau Pocket

Le Comité des fêtes de Saint-Gence

Focus sur la soirée du 4 novembre

Les habitants ont répondu présents !

Bravo à l'équipe en cuisine qui a su nous régaler, à l'équipe du bar et à l'ensemble des bénévoles. De nombreux lots ont été gagnés. Remerciement à notre musicien et animateur.



Vie de l'association

L'assemblée générale du Comité des fêtes de Saint-Gence s'est tenue début octobre. Le bureau a été reconduit pour 2 années sans modification à l'unanimité. Les rapports d'activités et financiers ont été approuvés par l'ensemble des adhérents. Le président a tenu à souligner l'excellente ambiance régnant au sein de l'association et le professionnalisme des bénévoles.

Le Comité des fêtes de Saint-Gence vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.





Karaté : les filles de Saint-Gence à l'action



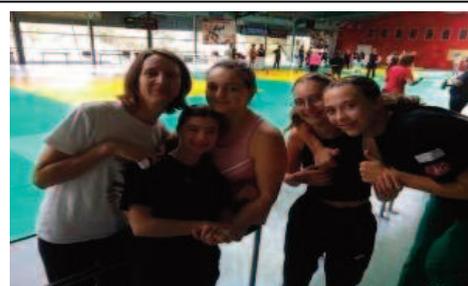
22 octobre 2023 : un second stage de self défense féminin réussi !

Pour la deuxième fois, la Commission Féminine du Comité Départemental de Karaté Haute-Vienne (CDK87) a organisé un stage de self défense féminin, ouvert au public féminin à partir de 11 ans, licenciée FFK ou non licenciée.



Le stage animé par **Laura DI MANNO** (4^{ème} dan) et **Sandra LEONARD** a remporté un vif succès.

Qualité des conseils et qualité des techniques de self défense étaient présentes pour la satisfaction de toutes.



Ce fut l'occasion pour quelques filles du club (et pour leurs mamans !) de représenter Saint-Gence et de s'initier au self défense : bravo !

La Commission Féminine du CDK87 composée de Gisèle MOREAU, Laura DI MANNO et Sandra LEONARD a programmé un nouveau stage le 24 mars 2024 : à vos agendas !



**Le Gym Club de Saint-Gence
vous souhaite**

De Joyeuses Fêtes

Merci à nos adhérentes toujours aux rendez-vous.
Venez découvrir nos séances dynamiques au rythme
de la musique avec une très bonne ambiance.





L'Ecole de Foot de la Glane,

qui regroupe les communes de Saint-Gence et Veyrac, continue sa saison malgré les perturbations climatiques qui obligent à s'adapter et à composer pour essayer de maintenir une activité pour nos loulous.



Des entraînements en gymnase, des soccers et quelques entraînements adaptés au gré du temps ont été nécessaires, en espérant que l'on puisse rapidement reprendre un rythme normal.

Pas mal de plateaux et de matchs déjà disputés sur cette première phase dans un super état d'esprit qui a permis à nos enfants de pouvoir continuer leur apprentissage du football avec des sourires et beaucoup de plaisir.

Nous avons proposé cette année plusieurs niveaux de packs licence pour que la pratique reste accessible à tous et la mise en place d'une boutique de vêtements qui ont très bien fonctionné et permet à chacun de s'équiper au couleur du club et à moindre frais.

La philosophie de l'EFG ne change pas, toutes les sommes récoltées dans nos différents opérations et manifestations sont réutilisées tout au long de l'année pour les enfants (soccer, tournois, équipements, maillots, goûters...)

Le 16 mars aura lieu notre repas annuel à la salle des fêtes de Saint-Gence et d'autres événements sont également à venir sur le reste de la saison.



Je tiens à remercier nos dirigeants/entraîneurs qui s'impliquent chaque semaine pour que nos loulous puissent pratiquer le football : Julien, Pierre, Jeremy, Christopher, Alexandre, Aurélien, Baptiste, Mathéo, Yanis, Soane, Nicolas, Thierry et tous les parents ou amis qui viennent tenir une buvette, aider à l'arbitrage ou autre.





Le club de Saint-Gence de Ping a fait sa rentrée depuis fin août. Ce sont 17 enfants et 10 adultes qui ont repris le chemin du gymnase le Lemovix, compétiteurs et sportifs en loisirs se côtoient toujours dans la bonne humeur et avec la volonté de progresser.

Les entraînements ont lieu les mercredis (de 18h00 à 19h30) et les samedis (de 17h00 à 19h00) pour les enfants et les mardis et vendredis soirs pour les adultes de 20h00 à 22h30. Il est encore temps de nous rejoindre si vous le souhaitez. (contact : Didier DEGUY / 06 29 39 87 81)

Les diverses compétitions ont déjà repris au niveau départemental, l'ESSAGE y est bien représenté et reconnu comme un club installé et sérieux.

De nombreux évènements vont se succéder dans les mois à venir : organisation d'une journée ping pour le téléthon le 09/12/23, une sortie dans une structure de jeux de Limoges pour l'arbre de Noël des enfants, accueil d'une journée de critérium départemental le dimanche 28 janvier 2024, d'autres projets sont à l'étude et enfin le traditionnel tournoi du club fin juin 2024. Nous communiquerons sur ces évènements sur nos différents canaux de communication habituels.

Au plaisir de vous retrouver au gymnase pour partager notre passion !





FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE – MAROC et TUNISIE (FNACA)

DEUIL

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Claude Roudier, porte drapeau du Comité. Il nous a quittés le 3 Septembre 2023.

A toute sa famille nous renouvelons nos plus sincères condoléances.



Le Comité local a tenu son Assemblée Générale à la salle du conseil de la mairie de Saint-Gence, le 3 novembre, en présence de nombreux adhérents, souvent accompagnés de leurs épouses.

A l'ouverture de la séance, une minute de silence est observée à la mémoire de tous les copains décédés.

Le Président remercie ensuite les membres présents et également les veuves qui par leur adhésion, soutiennent le Comité. Un bon rétablissement est aussi souhaité à tous ceux qui sont dans la souffrance et qui n'ont pu assister à la réunion.

Le Président remercie aussi la Municipalité pour son soutien et pour la subvention qu'elle accorde chaque année au Comité.

Le compte rendu d'activités de l'exercice écoulé ainsi que le bilan financier qui laisse apparaître une trésorerie parfaitement saine, sont ensuite présentés

LE BUREAU

Après son renouvellement, il se compose ainsi :

- **Président** : Roger Mérigaud
- **Vice-présidents** : Pierre Lacroix, Fernand Baritaud, Roger Clavaud, Nicole Dandrieux
- **Secrétaire** : Lucien Dandrieux, adjoint Stéphane Sauzeau
- **Trésorier** : Janine Mérigaud, adjoint Bernadette Baritaud
- **Porte-drapeaux** : Louis Vignaud

INFOS : Assemblée Départementale

Elle a eu lieu le lundi 20 Novembre 2023 à 14 H 30 à la salle des fêtes de Landouge.

A l'issue de la réunion et avant de se quitter, tous les participants ont pris le verre de l'amitié au bar LE CYTAL.

Le Comité vous souhaite une très bonne santé à tous, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne Année 2024.





Noël avant l'heure pour la SGAPE !!

Le marché de Noël de la SGAPE s'est déroulé le dimanche 27 novembre où petits et grands ont eu plaisir à déambuler dans les allées afin de trouver des idées cadeaux à mettre au pied du sapin !!



Les odeurs de vin chaud et des crêpes ont attiré les gourmands et leur ont permis de patienter jusqu'à l'arrivée du Père Noël qui nous a fait le plaisir de recevoir les enfants le matin et l'après-midi !

Nous remercions très chaleureusement les exposants qui ont participé et les parents bénévoles qui étaient nombreux !

Un petit clin d'œil au papa de Sylvie qui avait fait une très belle décoration pour que le Père Noël soit bien installé !



Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain évènement de l'association le [dimanche 10 mars 2024](#) pour le loto !



En attendant nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !!



Lous Réjauvits de Saint-Gence

« Ce n'est pas que la vie soit courte, c'est que le temps passe vite »
Henri Jeanson

Nous voici déjà dans les derniers jours de l'année 2023.

Une année remplie de nombreux souvenirs, d'amitiés et de moments uniques partagés. Voyages (Dordogne, Alsace), flâneries, sorties sont autant de bons souvenirs qui ont rythmé la vie des adhérents laissant oublier pendant un moment les difficultés de la vie.

Toute l'équipe du conseil d'administration œuvre pour préparer un programme 2024 festif qui sera dévoilé le mercredi 31 janvier lors de l'Assemblée Générale du club.

Concours

En partenariat avec Générations Mouvement Haute-Vienne, plusieurs concours sont proposés :

Concours Noël : Thème : « La Nature en Hiver » avant le 30 décembre 2023

Concours photos : Thème : « A la Queuleuleu avant le 30 janvier 2024

Règlement et inscription concours : hautevienne.generations-mouvement.org

Activités

-Atelier Jeux : Le lundi à partir de 14H30, cuisine salle des associations.

-Atelier Informatique : Mercredi matin de 9heures à 11heures

-Atelier Gym Douce : Le jeudi de 9H30 à 11H30 des cours de gym adaptés sont réalisés par Benjamin animateur de l'association Siel Bleu.

-Atelier Folklore : Le samedi matin, la troupe des Réjauvits de Saint Gence propose des ateliers folklore. Musicien ou danseurs, débutant ou non sont invités à rejoindre la troupe à partir de 9 heures dans la salle sous la cantine scolaire.

Les ateliers sont également ouverts aux enfants à partir de 6 ans.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et découvrir les nombreuses activités proposées.

AGENDA

Mercredi 13 Décembre 14h : Gouter de Noël

Mercredi 20 Décembre 13h30 : Sortie Bowling.

La Magie de Noël existe quand on y croit !

L'avoir dans son cœur, c'est la répandre dans l'air

Pour trouver au pied du sapin des souvenirs qui nous sont chers.





SAINT-GENCE ATHLE

Bilan des licenciés

Nous comptons actuellement
74 licenciés,
parité homme/femme.
42 enfants et 32 adultes.

Dates à retenir :

Cross de Saint-Gence le 20
janvier 2024

Trail de la Forêt de Lurfont
14 avril 2024



Indoor Saint-Junien le 21 octobre pour les plus petits



Les enfants et les adultes courent à Saint-Junien le 15 octobre, prochain rendez-vous ensemble, le 17 décembre à Nieul pour l'em-buche de Noël



Ouverture de la saison des cross à Uzurat le 19 novembre, sur un terrain très gras



Le bureau :

Président: Joël Laurière

Secrétaire: Justine Nebout

Trésorière: Stéphanie Cuisinier

saint.gence.athle@gmail.com

facebook.com/saint.gence.athle

ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Premier
marathon pour
Elodie, à
Lausanne le 29
octobre, en un
peu moins de 5
heures



CROSS de Saint-Gence

19^{ème} édition

Samedi
20 janvier
2024

OUVERT A TOUS

Pour les non licencié(e)s FFA présentation d'un certificat médical de moins d'un an à la date de la course

14h00	Cadettes/Cadets	3940m
14h25	Minimes F/M	3000m
14h45	Benjamines/Benamins	2440m
15h00	Juniors F/M	4500m
	Espoirs/Seniors/Vétérans F	6000m
	Espoir/Seniors/Vétérans M	6000m

15h50	Eveil Masc.	940m
16h00	Eveil Fém.	940m
16h10	Poussins	1500m
16h20	Poussines	1500m



Bassin du Clos
Saint-Gence



06 24 13 13 76



www.saint-gence-athle.fr





L'association « Pro-Artis » fête son doyen !

En ce mercredi 1^{er} novembre, plusieurs danseurs et danseuses étaient venus participer à un stage de danse organisé par Roch et Marie-Laure.



Et c'est tout naturellement que notre doyen y a participé. Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour danser !

Mais les autres membres de l'association ne voulaient pas en rester là et 8 jours plus tard, c'est 80 bougies que notre doyen a soufflé parmi tous les danseurs et danseuses de l'association, sous la présidence de Roch et Marie-Laure, revenus exceptionnellement pour cet évènement.



Mais qui est donc ce jeune homme de 80 ans aussi dynamique qu'alerte ?

Jean-Pierre Valadon, peux-tu rapidement te présenter :

« Je suis né à Nexon, le 1^{er} novembre 1943.



J'habite à Couzeix depuis plus de 38 ans, et ça fait 20 ans depuis le 11 novembre que je suis en retraite ; J'ai un fils de 49 ans, une fille de 56 ans et 3 petits enfants, 26 ans, 22 ans et 12 ans. »

Tu es impliqué dans différentes associations :

« Alors la 1^{ere} association importante à laquelle j'ai adhéré et où je suis toujours, c'est les « Mil'Pat' » à Saint-Gence ; j'ai fait d'ailleurs partie des tous 1ers adhérents randonneurs au sein de cette association (et cela dure depuis 15 ans !). Je fais également partie du comité des fêtes de Saint-Gence et participe activement chaque année à la Vinigast, manifestation qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Je participe en un mot à tout ce qui est festif (rire). »

Qu'est ce qui t'a donné envie de venir danser à l'association Pro-Artis ?

« La fête, l'ambiance et la bonne humeur (rire) ; plus sérieusement c'est la Présidente des Mil'Pat', Huguette et une randonneuse, Françoise, qui m'ont dit d'y aller ; au début j'étais pas très chaud, et puis c'est parti comme ça ; comme pour les Mil'Pat', j'ai fait partie également des tous 1ers : il y a 3 ans nous étions environ une dizaine et à la rentrée cette année, nous avons eu encore de nouveaux danseurs et danseuses ce qui nous fait, je crois 49 ! C'est pas mal ! »



Peux-tu résumer en quelques mots ton expérience au sein de l'association « Pro-Artis » :

« L'ambiance c'est bon, si elle ne l'était pas, je n'y reviendrais pas (rire) ; la danse c'est un peu plus dur, il faut réfléchir mais c'est bon pour la mémoire, et la réflexion ; les petits casse-croûtes ou les coups à boire, c'est bien agréable aussi ! C'est un moyen de tout oublier et de vraiment passer un excellent moment ; c'est vrai que ça vide la tête des problèmes, des soucis et des petites douleurs qui arrivent maintenant à mon âge (rire) ! Comme moi, il faut essayer et franchement je ne regrette pas du tout, au contraire, ça m'a ouvert un peu plus l'esprit vers les autres car j'étais resté longtemps tout seul après le décès de ma femme ; on fait de belles rencontres et j'attends avec impatience le mercredi soir. »

Comme Jean Pierre, que vous ayez 18 ans ou plus de 80 ans, rejoignez-nous à tout moment le mercredi de 18h à 20h salle des fêtes de Saint-Gence tél : 06.80.45.37.62 / 06.78.30.62.78 mail : pro.artis87@gmail.com



POL Baseball Haute Vienne
1 avenue Voltaire
87200 Saint Junien
Adresse postale : Le mas du puy
87520 Oradour sur Glane
06 82 93 39 74 / 05 55 12 78 28
osgor.baseball@gmail.com

POL BASEBALL- HAUTE-VIENNE

Le club « POL Baseball Haute-Vienne » vient de réélire son bureau avec comme Président M. GERVAIS Julien accompagné de Mme Magdalena CACAULT à la trésorerie et M. Jean François MARKUT au secrétariat.

Vous êtes jeune ou moins jeune, vous souhaitez participer à notre belle aventure club, nous aider pour le Blind Baseball et accompagner nos joueuses de l'Equipe de France et nos 3 coaches pour la préparation du championnat du monde qui se déroule en 2024 ; vous pouvez aussi venir participer à cette pratique sportive, découvrir cette formidable adaptation de ces joueurs.

Notre jour d'entraînement ados et adultes, sont les vendredis de 18h à 19h30 au gymnase de Saint-Gence.

Nos tarifs de licence (25€) sont abordables et nous avons toujours moyen de trouver des solutions pour vous faciliter le règlement financier.

Plaisir, bienveillance, respect, sont les trois valeurs que nous portons, nos sports sont accessibles à tous, mixtes et parfois même joués en famille avec vos enfants.

Rendez-vous au gymnase. A très vite, jouons tous ensemble pour mettre en avant notre commune de Saint-Gence.

Nous espérons bientôt vous voir nombreux pour prendre, reprendre une activité physique ou encourager nos joueurs.

Tous au sport !



Tournoi B5 des familles le 6 janvier 2024 à Oradour-sur-Glance (gymnase intercommunal), ouvert à tous. Initiation dès 9h le matin, et tournoi amical l'après-midi à partir de 14h jusqu'à 17h

Renseignement : Jean Marie BOULAY au 06 82 93 39 74

Mail : osgor.baseball@gmail.com

Facebook : POL Baseball Haute-Vienne

POL Baseball Haute Vienne
N°Siret : 51539201700023 / RNA : W873000246 / Code APE 9312Z



Association sportive Saint-Gence basket club



Si à l'automne les arbres voient leurs feuilles jaunir, ce 22 octobre la couleur était au rose pour nos licenciés, afin de soutenir la sensibilisation au cancer du sein. Dans le cadre d'octobre rose, une journée de soutien a été orchestrée par la municipalité de Saint-Gence en collaboration avec la maison de santé et ces associations. Le club de l'ASSGBC a souhaité apporter sa contribution à la cause, en présentant deux matchs sous le signe de la solidarité et en reversant l'intégralité des bénéfices de cette journée à la Ligue contre le cancer du sein.

Le premier match représenté était celui de nos U13, qui rencontrait l'équipe de Saint-Junien pour les 5e journée du championnat. Malgré une bataille acharnée, nos jeunes Gaulois se sont inclinés d'un point et continuent leur route à la troisième place du championnat. Le dernier match de cette journée mettait à l'honneur nos jeunes joueurs de l'équipe sénior qui rencontrèrent la NBA (Notre Basket Ancien). Ce match fut l'occasion pour notre équipe de travailler son jeu face à une équipe composée de joueurs vétérans.



Nous remercions l'ensemble des membres de la NBA d'avoir accepté de participer à cet événement et nous remercions aussi tout particulièrement Manon Baron qui s'est proposé volontairement d'arbitrer ce match au nom de la lutte contre le cancer du sein.

Le weekend du 12 novembre fut très chargé pour l'association. Tout d'abord nos équipes ont disputé leurs reprises de championnat après une trêve de 3 semaines.

Victoire des U11 face à Couzeix.

Défaite des séniors 2 face au Limoge Saint-Antoine.

Victoire des U13 face à L'amical laïque Lavaufranche. Victoire des séniors 1 face à Couzeix.

Ce 12 novembre s'est conclu par un projet qui était en réflexion depuis l'année dernière et qui n'est autre que le premier loto du club. Les membres du bureau ainsi que l'entière des bénévoles présents pour cet événement, ont fait tout leur possible pour vous proposer un dimanche après-midi convivial et familial. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce loto et qui ont eux aussi contribué à son bon déroulement. Félicitation à l'ensemble des gagnants des différents lots mis en jeu lors de ce loto. Et pour les malheureux de cette première édition ne perdez pas espoir, vous aurez l'occasion de vous rattraper sur une future édition.



saintgence.basketclub@outlook.fr



<https://www.hooper-store.fr/club/boutiques-clubs/basket-ball/saint-gence-basket-club.html>



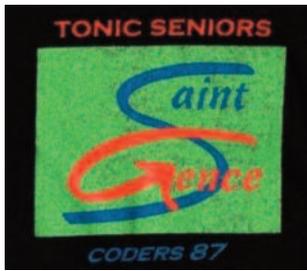
06.09.98.92.52



Saint Gence Basket Club



saint_gence_basket



Vitalité et développement pour l'Association Tonic Seniors

L'assemblée générale du club Tonic Séniors s'est déroulée le **jeudi 09 novembre** à la salle polyvalente de Saint-Gence.

En présence de **Serge Roux, maire** et de **Marie-Christine Hélias présidente du Comité Départemental de la Retraite Sportive (CODERS 87)**, le **président Alain Delhoume** accueillait les nombreux participants.



Sur les **92 adhérents du club, 50 étaient présents**, démontrant le dynamisme de cette association qui s'inscrit dans le concept Sport Senior Santé, de la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) et dont **les effectifs sont en constante progression**.



Rapports moral et d'activité, ainsi que le bilan financier ont été adoptés à l'unanimité, démontrant les bons résultats du club, ainsi que le bon travail du bureau, des 16 membres du comité directeur et des 12 animateurs d'activités.

Le président a tenu à souligner la bonne ambiance régnant au sein de l'association et féliciter l'ensemble animateurs et bénévoles qui œuvrent quotidiennement ou lors des manifestations organisées par le club.

Après en 2023 les sorties à Nantes en mai, au Marais Poitevin en juin, l'organisation d'une randonnée gourmande en septembre et le repas du club programmé le samedi 25 novembre, l'année 2024 sera aussi riche en événements.

Après la traditionnelle **galette des rois du jeudi 25 janvier 2024**, ce seront les habituelles **rencontres country du 09 mars 2024** à la salle polyvalente qui rythmeront ce début d'année.

Puis c'est une sortie d'une journée le 24 mai au cœur de l'exceptionnelle Chaîne des Puys avec l'ascension du Puy de Dôme et un séjour en chalet sur la commune des Angles située dans l'ouest du département des Pyrénées Orientales du 24 au 28 juin qui ont été retenues par l'assemblée pour l'année 2024.

Beau programme, pour l'association Tonic Séniors qui incite à la pratique d'activités sportives complémentaires, régulières et diversifiées permettant de retarder les effets du vieillissement et en contribuant à l'équilibre physique, mental et social des seniors.

Sa devise, se faire plaisir au sein d'une pratique sportive collective favorisant le lien et les relations sociales au cours des activités hebdomadaires de danses, marches et gymnastiques.

Cette assemblée générale s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié où la convivialité était encore une fois bien présente !

Bonne **A**nnée
2024

SOYEZ POSITIFS POUR AVOIR
UNE ANNÉE POSITIVE.
MEILLEURS VOEUX À VOUS!

*En espérant vous retrouver
parmi nous,
L'Association Tonic Séniors
vous souhaite de passer de
bonnes fêtes de Noël ainsi
qu'une bonne et heureuse
année 2024*



Les Mil' Pat' vous souhaitent une belle fin d'année !

Le 11 septembre, les Mil' Pat' ont participé nombreux à leur Assemblée Générale. Devant le nombre croissant de demandes pour randonner ou faire de la marche aquatique, les statuts de l'association ont été modifiés pour donner satisfaction à toutes les personnes désireuses de la rejoindre selon un programme adapté à chacun :

- chaque mardi pour la section rando,
- chaque vendredi pour la rando douce
- chaque jeudi et samedi pour la marche aquatique

L'entretien du balisage des chemins est assuré par des baliseurs bénévoles. A cet effet, une formation va être prochainement organisée par le Comité Départemental pour préparer ou entretenir les prochains parcours que le public emprunte sur les GR et GRP.

Sur le site officiel de la Grande Randonnée édité par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, l'application « mon GR® » permet à chacun d'organiser, en ligne, sa randonnée itinérante en consultant simplement la carte de France sur laquelle figurent tous les chemins de Grande Randonnée (GR). Le descriptif vous indique à chaque fois la distance du parcours et les agglomérations rencontrées.

Section marche aquatique

La saison qui ne s'interrompt pas durant l'hiver ni pendant les vacances scolaires a vu arriver de nouveaux adhérents. Elle compte actuellement 37 licenciés qui apprécient les plaisirs et les bienfaits que la marche dans l'eau apporte pour l'équilibre de l'organisme. L'équipement mis à disposition des pratiquants permet de poursuivre cette activité même en hiver lorsque l'eau se rafraîchit.

Pour en savoir plus sur toutes ces activités, contacter le 06 95 26 17 50 ou envoyer un mail à
milpat.stgence@yahoo.com



Nouveau ! du yoga à Saint Gence !

"Enfin du yoga chez nous !" revient souvent dans les commentaires des adhérents et, pour sa première saison à Saint Gence, la nouvelle association **Les Ateliers du Solstice** remercie tous ses adhérents et la municipalité.

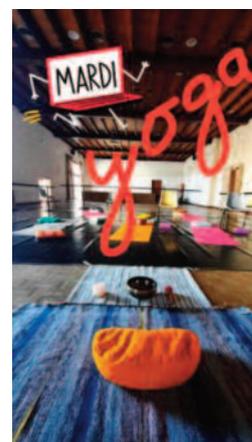
Trois séances hebdomadaires sont proposées aux adultes, dans la bonne humeur et la simplicité. Les cours sont quasiment complets ! Une séance, les mercredis après-midis, pour les collégiens, est proposée autour de la gestion des émotions. Quatre autres séances seront proposées très prochainement aux enfants de l'école élémentaire pendant le temps de garderie, le soir.



De nouveaux projets, ouverts à tous, adhérents ou pas, devraient voir le jour en 2024 :

- des ateliers sur une demi-journée pour approfondir ou découvrir un aspect particulier du yoga : calmer les perturbations des pensées par le souffle par exemple, détendre le dos...
- des ateliers sur une journée pour profiter de la complémentarité de plusieurs disciplines et faire la connaissance d'autres professionnels du bien-être
- des ateliers de méditation
- des balades de pleine conscience...

Les idées de manquent pas, l'énergie non plus. Restez à l'affût des informations



lesateliersdusolstice@gmail.com 06 88 52 22 11



Malgré les intempéries, les évolutions du pumptrack et de la grosse ligne ont commencées. Certaines bosses du pumptrack seront modifiées afin qu'il y ait de nouveaux sauts possibles.

La grosse ligne, pour les plus aguerris, va elle aussi évoluer et grossir. La petite ligne de table pour les plus jeunes va aussi être un petit peu modelé.

Afin de ne pas perdre trop les bases du pédalage pendant le mauvais temps nous allons organiser des sorties au skatepark couvert de Limoges et nous irons rouler sur différents pumptracks en enrobé notamment sur celui de Brive tout nouveau et vraiment très sympa.

Une sortie sera organisée prochainement. Nous essaierons de faire au moins une sortie par mois.

Dès que la météo le permet et que le terrain est praticable nous y sommes.

Si vous souhaitez rejoindre l'association vous pouvez le faire via le site Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/la-chene>

ou venir nous rencontrer sur le spot, nous vous communiquerons les infos via notre groupe Whatsapp.

Sinon vous pouvez aussi nous suivre sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/lachenebmx>

<https://www.instagram.com/lachenebmx/>

Nous remercions la municipalité et ses services pour leur soutien et espérons vous retrouver bientôt.

Ecouter
& Aider
Comprendre



Tél.: 06 23 87 72 00

polecanin@orange.fr

DDCSPP n° 87215

Pôle Canin & Félin P.Delage

Pôle Comportementaliste: Tous problèmes de comportement.

Pôle Education: Son obéissance, vous rendra votre liberté.

Pôle Alimentation: Des produits de marque à des prix réduits.

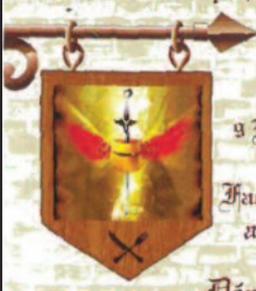
Pôle Formations: Permis de détention (chiens catégorisés).

Pôle Formations: Des salariés aux risques liés à la présence d'un animal.

Pôle Expertises: Expertise privée, conseils, constatations, médiation.

Retrouvez nos activités sur: pole-canin-pascal-delage.fr

Auberge Médieval La Vallicella
Traiteur Historique, Banquet, Mariage, Taverne...



05.55.75.66.36
06.10.58.37.00
Régis Vanthournout
9 Route De Nauzelle 87510 St Gence
www.vallicella.fr
Facebook : Traiteur Vallicella Régis
auberge.vallicella@gmail.com
Siret : 809 239 387 00032
Déplacement sur toute la France



SARL LOUIS ERIC

Ostréiculteur, poissonnier, carcinoculteur

Du producteur au consommateur
venez nous retrouver tous les mercredis matin,
sur votre marché de Saint-Gence



RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Félix-Hubert ABLANA
4, rue Jean Giraudoux - 87510 Saint-Gence
05 55 08 14 02
VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

Les créations d'Ysabel

Retouches Couture Créations



26 rue des Charriers
87510 ST GENCE
lescreationsdysa@gmail.com

06 15 62 54 64

Coiffure sur Mesure



Coiffeuses Professionnelles

05 55 08 01 80

3, place Yves Lenfant
87510 Saint-Gence

Dumonteil

SOLUTIONS IT ●●●●● abCentre

IMPRESSION DATA
GESTION DIGITAL SERVICE

contact@dumonteil-abcentre.fr • T. 05 55 36 40 88



4 Rue de la Chassagne,
87510 Saint-Gence
05 55 75 68 46

lundi Fermé
mardi 12:00–15:00
mercredi 12:00–15:00
jeudi 12:00–15:00
vendredi 12:00–15:00 et
19:00–00:00
samedi 19:00–00:00
dimanche 12:00–17:00



AFDS ELEC



Electricité générale /
Photovoltaïque / Borne de
recharge / Pompe à chaleur



06-70-52-56-08 →

Arnaud Ferreira

3 ruelle des Charriers
87510 Saint Gence



Paul Laredy
FABRICANT CONSERVEUR
— DEPUIS 1992 —



Spécialiste du coffret cadeau
- Comités d'entreprise
- Mairies et Collectivités
- Cadeaux d'affaires



WWW.PAUL-LAREDY.COM

87500 Saint-Yrieix-la-Perche - Tel : 05.55.08.34.73



Cérémonie des Vœux du Maire

Monsieur le Maire, Serge Roux

**Les membres du Conseil municipal et les agents municipaux
vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

Et vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra

**SAMEDI 13 JANVIER
À 18H00 SALLE POLYVALENTE**

BONNE ANNÉE

2024